

INSCRIPTION INDIVIDUELLE 2026 / 2027

HIP-HOP

de 7 à 18 ans

niveau 1 Initiation	1 h le vendredi de 18h20 à 19h20	120 €	} salle de danse du Petit Vivier
niveau 2 Intermédiaire et Confirmés	1 h le vendredi de 19h25 à 20h25	120 €	

professeur : Wilfried CHABOT
contact AFR : Arlette Maurisson 06 62 83 86 13

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.
J'ai rempli le bulletin d'adhésion et j'y ai joint un chèque de 30 € (ou de 38 € si je n'habite pas Bouchemaine)
Votre famille participe à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?
Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle

Responsable légal : veuillez indiquer votre nom, prénom et date de naissance, ci-dessous
Monsieur
Madame
Adresse
Code postal.....Ville.....
n° portable (indispensable pour l'envoi de SMS en urgence)
père mère
Adresse e-mail

Nom de l'enfant en majuscules	Prénom de l'enfant en majuscules	Date de naissance	Cours suivi	Coût de l'activité
			n°	120 €
			n°	120 €

Détail du paiement (faire les chèques à l'ordre de AFR Bouchemaine)

1 chèque de 120€ 2 chèques de 60€ ou 3 chèques de 40€

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site, la plaquette annuelle ou le journal municipal. En aucun cas, elles ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non fait à Bouchemaine, le **Signature**

INSCRIPTION et PAIEMENT

Pour la saison 2026-2027, les inscriptions pourront se faire en ligne avec l'application **HelloAsso**, accessible via un lien mis à votre disposition sur le site internet [Familles Rurales Bouchemaine](#) (paiement par CB)

Si vous voulez payer en plusieurs fois, vous devrez remplir un dossier papier. Vous trouverez les fiches sur le site de l'AFR, à remettre complétées à la responsable de l'activité.

Une permanence sera assurée le **vendredi 25 septembre de 18h15 à 20h00** dans le hall de la salle de danse du Petit Vivier

un dossier papier complet doit comporter

- **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de 30 € (ou de 38 € pour les familles hors commune)
- **la fiche d'inscription** au Hip-Hop avec le chèque (ou les chèques) de règlement agrafé en bas à gauche
Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé
- **un certificat médical** de moins de 3 mois, pour les nouvelles inscriptions (valable 3 ans).
Le certificat médical n'est plus obligatoire. Pour notre sécurité, il vous faudra toutefois remplir un petit questionnaire de santé appelé QSports que vous trouverez sur le site avec les autres fiches Hip-Hop.